

Maître Karine DABOT
AVOCAT ASSOCIE
DE LA SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES

24, Cours Saint Louis - 13100 AIX EN PROVENCE

Tél. : 04.13.10.23.90

www.mathieu-dabot-associes.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Un bien situé 4 Rue René Cassin, Résidence la Bastidone, 13270 FOS SUR MER dans un ensemble immobilier, comprenant quatre bâtiments collectifs accolés dénommés BATIMENT I - BATIMENT II - BATIMENT III - BATIMENT IV.

Chaque bâtiment est élevé de quatre étages sur rez-de-chaussée.

Ils sont desservis chacun par une entrée principale donnant chacune accès à une cage d'escaliers et à un ascenseur.

Figurant au cadastre de la manière suivante :

| Section | Numéro | Lieudit | Contenance |
|---------|--------|-------------------|------------------|
| BB | 3 | 4 RUE RENE CASSIN | 00 ha 16 a 50 ca |

Le lot de copropriété suivant :

Lot numéro quarante-neuf (49) :

Dans le bâtiment IV, **UN APPARTEMENT de type III** portant le n°49 du plan, situé au troisième étage dudit bâtiment, à gauche au fond du couloir, d'une superficie de **68,98 m²**, composé d'un séjour, cuisine, hall, dégagement, salle de bains, W.C., deux chambres, placards, et **une terrasse** d'une surface de **20,26 m²**,

Et les cent quatre-vingt-quatre/trois mille trois cent quatre-vingt-dix septièmes (184/3397èmes) indivis des parties communes spéciales audit bâtiment.

Et les cent quatre-vingt-quatre/dix millièmes (184/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION - REGLEMENT DE COPROPRIETE

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître PERDIGUERO, Notaire à PORT DE BOUC, le 5 juillet 1985, publié au 1er Bureau du Service de la Publicité Foncière d'AIX-EN-PROVENCE, le 2 août 1985, volume 4971 n°19.

**SUR LA MISE A PRIX DE : 58.800 €
(CINQUANTE-HUIT MILLE HUIT CENT EUROS)**

VISITE FIXEE AU MARDI 26 AOÛT 2025 DE 11 H 00 A 12 H 00

**ADJUDICATION FIXEE AU
LUNDI 08 SEPTEMBRE 2025 A 9 H 00 du matin,**
à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13100),
situé 40 Boulevard Carnot, des biens ci-dessus désignés :

PROCEDURE :

**La présente vente aux
enchères est poursuivie A LA
REQUETE DE :**

Le **CREDIT FONCIER DE FRANCE**,
SA au capital de 1 331 400 718, €,
dont le siège est situé 182 avenue de
France, 75013 PARIS, immatriculée
au registre de commerce et des sociétés
de PARIS sous le numéro
542 029 848 agissant poursuites et
diligences de ses représentants légaux
domiciliés en cette qualité audit siège.

CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et
conditions du cahier des conditions de
vente déposé au Greffe du Juge de
l'Exécution du Tribunal Judiciaire
d'AIX-EN-PROVENCE où il peut être
consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la
vente sont en sus du prix. Les enchères
ne peuvent avoir lieu que par minis-

tère d'Avocat postulant près le Tribunal
Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE muni
d'un chèque de banque d'un montant
de 10 % de la mise à prix avec un
minimum de 3 000 euros à l'ordre de
la CARPA.

RENSEIGNEMENTS :

**Pour tous renseignements et
consultation du cahier des
conditions de vente s'adresser
à :**

- **Maître Karine DABOT**, Avocat
associé de la **SELARL MATHIEU
DABOT ET ASSOCIES** 24 Cours
Saint Louis - 13100 AIX-EN-
PROVENCE (Tél. : 04.42.38.19.83 -
Fax : 04.42.38.47.21).

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PRO-
VENCE (13100) situé 40 Boulevard
Carnot.

Signé : **Karine DABOT**